

Prométerre **MAG**

N° 11 Juillet 2021
Bulletin trimestriel de Prométerre

Association vaudoise
de promotion des métiers de la terre
Avenue des Jordils 1-3
1006 Lausanne
www.prometerre.ch

Vulgarisation

Retour sur le terrain

p. 4

Édito:
En avant tous ensemble p. 3

Initiatives phytos:
«Fiers du vote vaudois» pp. 2-3

**À la rencontre de
quatre nouveaux cadres** p.5

**VAUD+, nouveau
label pour le terroir** pp. 6-7



Initiatives phytos

«On peut être fiers du vote vaudois»

Propos recueillis
par Grégoire Nappey

Après la victoire du 2x NON lors de la double votation agricole du 13 juin, le directeur de Prométerre Luc Thomas revient sur les résultats, la campagne et les enjeux qui en découlent.

Luc Thomas, les deux initiatives «Eau propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» ont été clairement rejetées par le peuple et les cantons suisses. Quel est votre sentiment après cette victoire?

On revient de loin! Le résultat est au-delà de ce qu'on espérait. On peut être fiers du vote des Vaudois, qui s'avère meilleur au regard de la moyenne suisse, mais aussi de cantons comparables, notamment en termes d'urbanisation. Je pense que cela s'explique d'abord par la forte mobilisation de la base agricole. Mais, outre les bons scores, cette campagne a aussi été synonyme de resserrement des liens, même si le sujet ne faisait pas l'unanimité, jusque dans le monde paysan.

Vous évoquiez la mobilisation de la base: on l'a vraiment observée à tous les niveaux.

C'est vrai. J'ai été particulièrement frappé par l'engagement des jeunes. Ils ont fait preuve d'une prise d'initiative et d'une créativité incroyables. J'observe aussi que les familles paysannes ont fini par prendre plaisir à faire ce qu'elles redoutaient au départ, à savoir aller au-devant de la population pour expliquer leur quotidien.

Le fossé ville-campagne a été très commenté. Qu'en pensez-vous?

En Suisse alémanique, certes, des villes comme Berne et Zurich ont voté aux deux tiers oui. Mais si l'on se focalise sur le canton de Vaud, ce n'est pas la réalité. Tout au plus y a-t-il eu un petit oui à Lausanne pour les deux textes et à Vevey pour l'un d'entre eux. Sans cela, le non est fort, voire très fort. Je pense que c'est le résultat du travail de fond entrepris en amont.

Pourquoi Prométerre s'est-elle tant engagée?

Nous avons fait le constat que ces deux initiatives, outre leurs titres accrocheurs, avaient des contenus interpellants pour le citoyen, sur les thèmes de l'environnement et de la santé humaine. Et l'on savait que leur taux de sympathie était très élevé. Tout cela dans une ambiance générale plu-

tôt défavorable, voire très défavorable au monde paysan et à ses pratiques, que certains événements, voulus ou pas, ont contribué à renforcer. Je pense par exemple à la problématique du chlorothalonil et donc à la qualité des eaux. L'avantage est que cela nous a permis d'expliquer nos réalités aux citoyens. Dans l'absolu, on peut bien sûr comprendre ceux qui revendiquent l'abandon des produits phytos. Mais limiter la réflexion à cela revenait à oublier que le prix à payer aurait été trop élevé, dans tous les sens du terme! La prétendue solution aurait été pire, tant pour les professionnels de la terre, les filières agro-alimentaires que, au final, les consommateurs.

Quelle a été votre stratégie face à cela?

Prométerre a anticipé la votation avec une stratégie en deux temps. Le premier volet visait à expliquer les réalités des pratiques agricoles pas ou mal connues du citoyen. Il fallait casser les schémas caricaturaux trop souvent véhiculés sur le travail du monde paysan, en particulier son utilisation des produits phytosanitaires. Nous avons donc lancé en 2019 déjà la plate-forme Agriculture Durable, dont l'objectif était — et demeure — de communiquer dans ce sens. Avant même la votation, nous nous sommes rendus compte que

ce travail ne pouvait se limiter à une action de précampagne et qu'il devrait perdurer au-delà.

Et comment avez-vous abordé la campagne elle-même?

C'était la seconde phase du travail, qui s'est concrétisée quasiment six mois avant l'échéance du 13 juin. Nous ne voulions pas nous contenter des instruments habituels (dépliants, affiches, annonces), mais mobiliser la base dont le destin était en jeu. Nous avons donc imaginé un système de «task forces» régionales afin de démultiplier le travail sur le terrain. Cependant, l'engagement dans les campagnes n'allait pas de soi. Face aux attaques croissantes, récurrentes, les gens avaient parfois tendance à faire plutôt profil bas, ce qui peut se comprendre. Un gros effort a été fourni durant l'hiver pour conduire cette base à se mettre en marche. Cela s'est fait d'abord lentement, mais une fois que c'était lancé, son déploiement a été impressionnant. Je tiens à en remercier sincèrement et chaleureusement tout le monde!

Ça c'est pour l'organisation. Quelle a été votre réflexion dans la construction des messages, des arguments?

L'enjeu a été de montrer le caractère excessif de ces deux objets. Et en parallèle il fallait rendre crédibles les efforts entrepris par l'agriculture et sa volonté de faire évoluer ses pratiques.

Cette stratégie a donc payé et il s'agit maintenant de regarder en avant...

En effet, nous devons faire ce que nous avons annoncé vouloir faire. Concrétiser la mise en place croissante et accélérée des alternatives aux phytos. Et nous sommes

armés pour aller de l'avant, en particulier avec la nouvelle législation sur les pesticides; mais le mouvement est lancé depuis longtemps. Ceci dit, l'agriculture n'a pas toutes les clés en main. Il faut notamment que la recherche suive. L'équation consiste à tendre au renoncement des produits de synthèse via des techniques de substitution économiquement supportables, garantissant un certain niveau de rendements et maintenant un standard qualitatif exigé par le consommateur. Ce dernier a aussi son rôle à jouer! Si, à en croire les résultats du 13 juin, 40% des citoyens ne veulent pas de certains produits, ils doivent être cohérents dans leurs actes d'achat. Enfin, n'oublions pas le maintien d'une politique agricole appropriée, incitative (paiements directs) et une protection douanière adéquate pour laisser une place suffisante aux produits indigènes sur le marché suisse.

La communication agricole a été particulièrement intense durant la campagne, comment voyez-vous la suite sur ce plan?

C'est un capital à faire fructifier, en renforçant notre appareil de communication. Nous réfléchissons à cette suite. Certaines de nos «task forces» ont elles-mêmes des idées pour pérenniser la dynamique qu'elles ont créée. Mais on ne peut bien sûr pas non plus leur demander un effort permanent comme ces derniers mois. Là aussi nous devons réfléchir à la forme que cela peut prendre. Ce qui est sûr, c'est que les enjeux ne manquent pas pour l'agriculture, entre la poursuite du travail sur les phytos, l'élevage, la biodiversité, l'entretien du paysage ou encore le réchauffement climatique.

ÉDITO



Regardons en avant tous ensemble

Claude Baehler, président

On l'a attendu ce fameux 13 juin. On l'a craint, même. Et voilà que ce dimanche-là, sous une météo de rêve, la victoire est apparue claire et donc belle. Victoire, certes, mais pas celle de l'immobilisme ou d'un certain conservatisme. J'aime plutôt parler de réalisme et de pragmatisme. À des injonctions basées sur des interdictions, la majorité du peuple suisse a préféré répondre à 60% un «non, pas comme ça». Associé à la satisfaction du succès, c'est un sentiment de soulagement qui a prévalu, tant l'affaire n'était, de loin, pas gagnée. C'est pour cette raison que Prométerre s'est engagée tôt, jouant le marathon plutôt que le sprint, afin de prendre le temps de rencontrer la population et de lui expliquer les réalités agricoles. Cela faisait longtemps que les échanges entre producteurs et consommateurs n'avaient pas été aussi intenses.

Chères consœurs et chers confrères vaudois, j'aimerais aujourd'hui vous adresser un remerciement dont les mots peinent à exprimer l'ampleur. Depuis cet hiver, nous avons parcouru le canton pour y accompagner l'organisation de comités d'action régionaux en vue de faire campagne. Dans notre jargon interne, nous les avons appelés «task forces». Neuf équipes se sont ainsi constituées, de La Côte à la Broye et de la Plaine du Rhône au Jura, se jouant parfois même des frontières cantonales. S'il a dans certains cas fallu un peu de temps pour que le moteur chauffe, l'engagement et la créativité ont été exemplaires. Ce fut, je pense, la clé de l'excellent résultat vaudois où le taux de «non» dépasse la moyenne nationale. Qui aurait parié là-dessus il y a quelques mois seulement? Cette longue aventure a créé ou renforcé des liens et, qui sait peut-être, posé des jalons pour la suite...

«Il était de notre responsabilité de prendre position»

Lorsque ces initiatives ont été lancées, nous les avons étudiées, bien sûr, et sommes arrivés à la conclusion que l'intérêt général tant de la profession que des consommateurs était de ne pas accepter la voie proposée. Comme sur chaque objet politique touchant à l'agriculture, notre Comité a débattu et s'est prononcé à l'unanimité pour le 2x non. Je suis conscient que cette voie a suscité de l'incompréhension, voire de la désapprobation, chez certains et le respecte. Ainsi va la vie démocratique. En revanche, il était de notre responsabilité d'organisation de défense professionnelle de prendre position. D'ailleurs, dans notre campagne, nous avons toujours veillé à n'attiser aucun feu, en particulier entre les différents modes de production.

C'est maintenant en avant qu'il convient de regarder. Ce «non, pas comme ça» est aussi un «oui, autrement». L'agriculture poursuit et accélère sa mue, entamée il y a une génération avec la production intégrée et les prestations écologiques requises. Ce travail engage tous les modes de production, bio compris, et j'en sais quelque chose avec l'expérience acquise sur mon exploitation. Je reste convaincu que c'est dans l'évolution en parallèle des différentes pratiques, leur complémentarité et la perméabilité entre leurs expériences que l'agriculture de demain trouvera son chemin. Et il faudra aussi continuer à le faire savoir, par un travail de communication appuyé. Ce 13 juin n'était qu'une étape, poursuivons le travail, tous ensemble.



Sur le terrain

Les journées techniques de retour

Audrey Nguyễn

La traditionnelle Journée grandes cultures et herbages a pu se tenir les 9 et 10 juin, dans une version «light». Retour sur l'événement qui a représenté une grande bouffée d'air frais pour tous les professionnels.

Un site de dix hectares d'essais sur le domaine de Grange-Verney présenté et valorisé: l'assouplissement des mesures sanitaires a permis le grand retour des rencontres techniques. Organisée par Proconseil en partenariat avec la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), la manifestation s'est déroulée dans des conditions météorologiques optimales les 9 et 10 juin. L'événement a mobilisé une cinquantaine d'intervenants d'Agroscope, de l'Association suisse des sélectionneurs (ASS), du Centre betteravier suisse, de la DGAV, de Delley semences et plantes SA, du FiBL, de Proconseil et d'Agroline comme société partenaire.

Pulvérisateur high-tech

Au menu figuraient seize thèmes illustrés par des panneaux techniques. Les professionnels de la terre ont pu y découvrir des essais variétaux de blé, colza, orge, pois, soja, betterave et pomme de terre. Des pôles traitant de la biodiversité, de la production de fourrage et de protéine indigène, de bio-contrôle et des sous-semis dans les céréales étaient également proposés. D'autres stands ont présenté des techniques de désherbage de la betterave sucrière, un essai sur la densité de plantation des pommes de terre, des outils de diagnostic du sol, des recommandations pour la protection des eaux ainsi que des problématiques de résistance des ravageurs aux matières actives phytosanitaires. Plusieurs démonstrations ont pu être réalisées, dont des passages de herse étrille dans le soja, de sarcluse dans la betterave et la présentation du pulvérisateur high-tech Ara de ecoRobotix.

Au total, 500 agriculteurs et étudiants sont venus se renseigner et échanger sur les dernières données techniques: une fréquentation légèrement plus faible que celle des dernières éditions en présentiel. Les visiteurs comme



Après une édition virtuelle en 2020 en raison du Covid, les conseillers agricoles Jean-Luc Oberson et Pascal Rufer étaient heureux de retrouver, deux jours durant, les agriculteurs sur le terrain pour la Journée grandes cultures 2021.

les intervenants ont toutefois fait part de leurs ressentis positifs. «C'était un événement riche en transferts d'innovations et propice au recueil des idées et des manques sur le terrain, se réjouit David Rojard, directeur de Proconseil. Se retrouver ainsi sur le terrain est important, cela favorise les échanges entre conseillers et agriculteurs et permet de mieux apprécier visuellement les essais.»

«Se retrouver sur le terrain favorise les échanges entre conseillers et agriculteurs»

La répartition des invitations sur deux journées, outre le respect des normes Covid, a aussi permis aux participants de passer individuellement plus de temps avec les conseillers. «C'est toujours

une belle occasion de renouer le contact et de favoriser la mixité entre les différents acteurs et générations du monde agricole», poursuit le directeur. Pour toute l'équipe d'organisation, le fait de pouvoir mettre sur pied une telle rencontre était important et permet d'envisager le retour des expositions partenaires, de la restauration et de la buvette pour l'année prochaine.

En 2020, une édition virtuelle en vidéo avait été mise sur pied. Les retours sur ces séquences ont aussi été pris en compte: de courtes interviews réalisées sur les pôles cette année seront progressivement diffusées sur la page Youtube de Prométerre. Les posters de l'événement sont consultables et téléchargeables sur le site de Prométerre.

Plus d'infos

www.youtube.com/Prometerre-chambre-agriculture-valdoise,
www.prometerre.ch/prestations/groupes-d-etudes/journee-grandes-cultures

Prochain rendez-vous sur la santé animale

Proconseil prépare déjà l'organisation de la Journée de la santé animale qui aura lieu le **mercredi 8 septembre** à Poliez-le-Grand, sur le domaine de Samuel Panchaud. Un pôle de conférences, un espace de restauration, des stands techniques et des emplacements pour présenter les partenaires et sponsors sont prévus autour de la ferme. De nombreux partenaires qui travaillent en lien avec la thématique seront rassemblés pour dévoiler des résultats de projets, délivrer leurs conseils et répondre aux questions. Seront présents Agroscope, la DGAV, le FiBL, la FRI, la HAFL, Kometian, IAG-Vet-suisse et le SSV. Plusieurs animations et conférences se succéderont tout au long de la journée. À dans deux mois!

Informations sous : <https://www.prometerre.ch/portail/journee-sante-animale> ou via le QR code.



Portraits

Nouveaux chefs dans quatre filiales

La direction de plusieurs unités de Prométerre a récemment fait peau neuve. Présentation des nouveaux pilotes de Proconseil, de l'Office de crédit agricole et Sofia, du service interne de l'affiliation au Département assurances (DAS) et de Terremploi.

David Rojard a repris la direction de Proconseil depuis le début de l'année. Il travaille chez Prométerre depuis 2003, successivement en qualité de conseiller viticole, responsable de matière viticulture et œnologie et de l'office de conseil agricole de Lausanne. Il dispose de solides expériences du métier lui permettant d'appuyer les professionnels en matière d'accompagnement technique pour la production et de gestion des exploitations, dans une agriculture vaudoise en mutation. Stéphane Teuscher conserve son rôle de chef du Département services et conseils de Prométerre et continue de participer au développement de projets à Proconseil.

Le 1^{er} mars, **Daniel Kämpf** a succédé à Sébastien Chenuz comme gérant de l'Office de crédit agricole (OCA) et directeur de Sofia. Ingénieur agronome et expert de l'OCA depuis 2011, il se distingue par une excellente connaissance du milieu agricole, une maîtrise

des tenants et aboutissants du métier et une bonne visibilité des futurs défis à relever dans le secteur du financement des projets dans le cadre des métiers de la terre.

Sandrine Humbert a repris le 1^{er} mai le poste de cheffe de service interne de l'affiliation du Département assurances. Fille d'agriculteur, elle est spécialiste en assurances sociales, formatrice pour adultes et conseillère en gestion d'entreprise: de nombreux atouts pour mener à bien ses

nouvelles responsabilités, dans un service dont la mission est de prendre en charge les questions les plus courantes des clients, toutes branches d'assurances sociales et privées confondues.

Le 1^{er} juin, **Béatrice Isoz** a succédé à Lionel Gfeller pour diriger Terremploi. Son parcours professionnel en gestion et économie d'entreprise, ainsi que son expérience des ressources humaines en font la personne idéale pour reprendre le flambeau des prestations de gestion administrative du

personnel, de dépannage et de placement ou recrutement. Dans le cadre d'un projet qui mobilisera toute l'équipe du Département assurances, Sandrine Humbert et Béatrice Isoz auront également la mission de relever le défi de la simplification administrative; un défi organisationnel, mais également digital, puisque l'un des objectifs du DAS est précisément de développer l'accompagnement des clients via les expériences numériques.

(ANG)



Sandrine Humbert, David Rojard, Béatrice Isoz et Daniel Kämpf ont repris des postes de direction ces derniers mois.

Passer son exploitation en société, une bonne idée?

Longtemps limitée à la structure d'entreprise individuelle, l'agriculture a désormais la possibilité de se muer en société. Mais est-ce pertinent? Les experts de Prométerre s'associent pour répondre au cas par cas.

Personne physique ou personne morale? Aujourd'hui, la question peut se poser pour les familles paysannes car le droit fédéral a évolué. En d'autres termes, il est possible de passer de la traditionnelle entreprise familiale à une société (Sàrl ou SA), tout en continuant à bénéficier des paiements directs. Est-ce une aubaine pour le monde agricole? Faut-il forcément profiter de faire le pas? Quelles en sont les conséquences financières? Il n'y a pas de réponse définitive

et unique à ces questions car toutes les situations ne se prêtent pas à un changement de forme juridique. Il est donc vivement recommandé d'étudier en détail chaque cas et de tenir compte de nombreux paramètres. Et cela vaut la peine de prendre le temps de la réflexion pour un tel choix qui s'inscrit sur le long terme.

Avec la récente réforme de la fiscalité des entreprises dans le canton de Vaud (RIE III), on pourrait se dire que la tendance est en faveur des personnes morales du fait que la taxation des sociétés est devenue plus attractive. Mais il ne faut pas oublier la réalité du double mécanisme fiscal: l'État va taxer le bénéfice de la société, qui sera ensuite distribué à ses propriétaires; ceux-ci seront dans la foulée retaxés sur ce qu'ils auront

gagné dans ce contexte.

Les avantages du passage en société peuvent également être nuancés dans certains cas de figure, par exemple si les revenus de l'entité sont faibles. En effet, considérant que la société doit avoir la propension de verser un salaire, celui-ci pourrait «manger» l'ensemble ou une part excessive du résultat. Se pose aussi la question des biens immobiliers, selon qu'ils appartiennent à la société ou pas; dans le second cas, une optimisation fiscale est envisageable, mais plutôt pour les gens en fin d'activité. Là encore, il faut bien analyser chaque situation.

«Il faut dire que nous manquons encore de recul sur les avantages et inconvénients, surtout en regard de la Loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) qui

régit la propriété foncière rurale, observe Véronique Douat, directrice de Fidasol, filiale de Prométerre et fiduciaire spécialisée dans les métiers de la terre. Plus le temps passera plus on pourra se baser sur des expériences.» Quoi qu'il en soit l'équipe d'experts est à disposition via une récente prestation associant Fidasol, Proconseil et l'Office de crédit agricole. «Réunir trois spécialistes en fiscalité, gestion et crédit est le meilleur moyen pour proposer la solution la mieux adaptée à la situation du client», conclut la directrice.

(GNAP)

Infos pratiques

Fidasol
021 614 24 28
fidasol@prometerre.ch

Produits du terroir VAUD+, label garant du savoir-faire vaudois

Victoria Chirichiello

Depuis le début de l'année, la marque VAUD+ se traduit pour le grand public par un label unique de produits vaudois certifiés. En coulisse, c'est une nouvelle organisation qui se met en place autour de Vaud Promotion. Prométerre y conserve son mandat de valorisation des produits du terroir. Présentations et explications.

On en parlait déjà dans le MAG de décembre, avec le projet pilote d'automates à produits locaux emmené par VAUD+, en collaboration avec Dallmayr et l'EPFL. La démarche a rencontré un si grand succès qu'aujourd'hui une vingtaine d'entreprises s'intéressent à reproduire l'expérience dans leurs locaux. Voilà un exemple concret des actions de VAUD+ pour offrir plus de visibilité et de possibilités de vente aux producteurs.

Qu'est-ce que la marque VAUD+?

Les missions de VAUD+ sont simples: il s'agit d'accroître l'attractivité du canton, de mettre en avant ses talents et de certifier leur excellence. La volonté de la marque est de relier efficacement les acteurs sous une même certification: culture, tourisme, terroir, éducation, économie, sport... L'idée de regrouper toutes les

expériences et réalisations touchant à l'authenticité et à l'excellence vaudoise a non seulement l'avantage de susciter la fierté des acteurs impliqués, mais aussi d'inciter à la consommation des produits régionaux.

La marque détient deux labels de distinctions: «Certifié d'ici» et «Ambassadeur». Le premier se réfère aux produits, le second aux entreprises et aux institutions. La certification est un moyen unique de valoriser et de distinguer la région et ses acteurs. Comme le résume elle-même l'équipe qui est au front: «C'est simple, jamais le terroir n'aura été si attractif».

Le label Produit VAUD+ «Certifié d'ici», c'est qui?

A la tête du navire, figurent quatre femmes: Cécile Demaurex, responsable de l'administration et de la communication, Eliane Pinard-Baumgartner, responsable de la certification, Elvire Mathieu, responsable du développement de la marque, et Suzanne Gabriel, responsable de l'agence et de la promotion. Ces noms sont familiers puisque ces personnes œuvraient déjà à la promotion des produits agricoles au sein de Proterroir et de Vaud Terroirs. Comme l'ambition de VAUD+ touche à différents secteurs d'activité, leur rôle a évolué

et elles ont rejoint les rangs de Vaud Promotion, qui a donc hérité d'un mandat de Prométerre pour la gestion du label «Certifié d'ici» et la promotion des produits agricoles.

Quels sont les avantages de certifier ses produits avec VAUD+?

Il y a d'abord la garantie de l'origine du produit. Le label offre une reconnaissance et une légitimité. Il constitue aussi un outil de compétitivité et de différenciation majeur sur le marché. VAUD+ répond également à la demande croissante des consommateurs pour des produits locaux, durables et traçables.

On peut avoir d'excellents produits, mais si personne n'en entend parler, cela ne sert effectivement à rien. C'est pourquoi l'équipe a prévu de nombreuses actions pour imposer la marque dans tous les esprits. Mentionnons entre autres: présence sur les événements Goûts et Terroir à

Bulle, box gourmandes préparées par les offices du tourisme, communication digitale et magasins éphémères pour y présenter et vendre les produits.

Cette offre doit être accessible à son public et, pour cela, une stratégie solide est essentielle. L'accent a été mis d'abord sur les automates, qui se sont avérés être un excellent moyen de distribution. Mais les ambitions de VAUD+ ne s'arrêtent évidemment pas là. Les prochains objectifs concernent la vente des produits aux grossistes, la restauration collective, les épicerie spéciali-

sées, et, bien sûr, la grande distribution.

VAUD+, c'est une communauté de plus de 140 producteurs, 1'200 produits, et une équipe à l'écoute qui s'engage pour les intérêts des producteurs régionaux. L'équipe met un point d'honneur à rencontrer chaque producteur, à échanger de vive voix et à les accompagner tout au long du processus. Une promesse est faite, celle de valoriser autant l'agriculteur que sa production. Et la cerise sur le gâteau est alléchante: les frais de certification sont pris en charge par le

canton. Plutôt engageant pour se lancer.

Pour inscrire son produit

1. Contacter Suzanne Gabriel: 079 789 91 82, gabriel@vaud-promotion.ch.
2. Passer l'audit de certification.
3. Indiquer et mettre à jour les données utiles pour le développement.
4. Laisser les équipes de VAUD+ faire le reste.



Cécile Demaurex, Elvire Mathieu, Eliane Pinard-Baumgartner et Suzanne

Gabriel (de g. à dr.) composent l'équipe chargée de la promotion des produits VAUD+.

Les festivités du double jubilé de Prométerre continuent

Retardés par la pandémie, les événements célébrant le centième anniversaire de la Chambre vaudoise d'agriculture et le 25^e de Prométerre se déroulent tout l'été.

Ils devaient se tenir sur l'avenue des Jordils, mais la crise sanitaire a reporté les événements du 25^e anniversaire de Prométerre et du centième anniversaire de la Chambre vaudoise d'agriculture. Puis des travaux devant le siège de Prométerre ont contraint l'Association à déplacer les festivités. L'idée d'amener la campagne en ville, elle, est demeurée.



La Promenade de la Ficelle s'est parée de cultures et d'une exposition de machines.

Ainsi, depuis le 19 juin, des brunchs du terroir, concoctés par Terre Vaudoise, permettent au public de croquer vaudois dans des espaces inhabituels du canton. À Lausanne, six rendez-vous sont organisés sur le toit de la Maison du paysan (deux ont encore lieu ces 3 et 4 juillet). Ils sont couplés à la visite des mini-parcelles de cultures sur la Promenade de la Ficelle. D'autres dates se succèdent jusqu'au 28 août, à Montreux, Montricher, Moudon et Nyon.

En parallèle, un choix de 24 photos historiques, dont certaines sont parues dans le livre *Cent ans de politique agricole vaudoise*

publié en 2020, est exposé lors de chaque événement.

Cent ans d'évolution technique exposés à Lausanne

Une exposition de machines agricoles a également été installée face aux minicultures. À l'aide de panneaux explicatifs, les passants découvrent le passé, le présent et le futur des outils de travail dans les champs.

«C'est quoi, un engin pour voyager sur Mars?» Lors du montage de l'exposition, un enfant s'est étonné de découvrir l'Ecorobotix, un robot prototype permettant la détection et le traitement automa-

tique de mauvaises herbes dans les cultures. Plus tard, un homme s'est ému de voir une charrue en bois, comme celle qu'utilisait son grand-père. Gageons que l'exposition continuera de créer des réactions durant tout l'été.

Enfin, signalons que l'agriculture va marquer durablement sa présence en ville puisqu'une fresque géante sera prochainement peinte sur la façade nord de la Maison du paysan. (VIC)

Infos pratiques et réservations des brunchs (nombre de places limité)
www.prometerre.ch/brunchs

En bref

Laisse obligatoire pour les chiens

Le Département de l'environnement et de la sécurité a lancé ce printemps l'opération «Chiens en laisse». Objectif: garantir la tranquillité de la faune sauvage dans les réserves naturelles et les sites protégés, ainsi que dans les forêts et à leurs abords. Côté forestier, cela concerne surtout la période de reproduction de la faune qui s'étend du 1er avril au 15 juillet. Selon les modifications du Règlement cantonal sur la faune, entrées en vigueur en 2019, cette obligation de tenir les chiens en laisse est aussi valable, toute l'année, dans tous les pâturages occupés par du bétail: le but est de favoriser une coexistence pacifique entre les promeneurs, leurs chiens et le bétail. (CHA)

Train d'ordonnances agricoles

Ce printemps, deux trains d'ordonnances agricoles sont mis en consultation par Berne. L'un pour entrer en vigueur en 2022, avec comme principal élément la réduction du supplément laitier octroyé pour la fabrication du fromage, ce que la profession a rejeté unanimement. L'autre vise la mise en œuvre du volet agricole de la législation pesticides votée par le Parlement en guise d'alternative aux initiatives visant la prohibition des produits phytosanitaires qui ont été rejetées lors des dernières votations du 13 juin. Ce deuxième train concerne essentiellement l'ordonnance sur les paiements directs. Il reprend bon nombre des propositions émises par l'OFAG dans le cadre du projet PA22+, en dépit de sa suspension décidée par le Parlement, bien au-delà des questions liées à la fertilisation ou à la protection des plantes, mais toujours en évitant de s'impliquer en dehors de l'agriculture. (CHA)

Le Brunch du 1^{er} Août aura lieu

Bonne nouvelle pour le traditionnel rendez-vous agricole de l'été! Au vu de l'évolution positive de la situation épidémiologique et des nouveaux assouplissements décidés par le Conseil fédéral à la fin du mois de juin, l'Union suisse des paysans a décidé que le populaire Brunch à la ferme aura lieu le jour de la fête nationale. Informations pour le canton de Vaud: Andréa Bory, 078 758 23 56.

Contre-projets aux initiatives Paysage et Biodiversité

Deux initiatives populaires ont été déposées en 2020 visant l'inscription dans la Constitution fédérale de dispositions plus contraignantes en matière environnementale.

L'une porte sur la préservation du paysage et la limitation des constructions hors des zones à bâtir, l'autre sur la sauvegarde et le renforcement de la biodiversité. Elles font toutes deux l'objet de contre-projets indirects: le premier (Paysage) vient de la Commission du Conseil des Etats chargée de l'aménagement du territoire et constitue la suite du projet avorté de révision législative LAT2; le second (Biodiversité) du Conseil fédéral, actuellement en fin de consultation. Prométerre prendra position sur ces deux contre-propositions qui auraient également des impacts non négligeables pour l'agriculture. (CHA)

Moins d'exploitations agricoles en 2020

En Suisse, le nombre d'exploitations est tombé sous la barre des 50'000 exploitations en 2020, avec un recul de 1.3% en une année. Pour Vaud, la baisse annuelle est moindre (-1%), pour un nombre d'exploitations de 3'580 unités, avec 30.3 hectares de surface moyenne (Suisse: 21.1). En 2020, la surface agricole utile exploitée (SAU, sans les alpages) est restée stable, tant au niveau suisse (1'044'034 hectares) qu'au niveau cantonal (108'346). Fait notable en terre vaudoise, la progression du nombre d'exploitations (+10%) et des surfaces (+6%) en production biologique est nettement supérieure à l'évolution nationale (+4%), ce qui tend à combler la différence entre les écarts (Suisse: 17%; Vaud: 11%) qui subsistent si l'on mesure la part de surface en production biologique par rapport à l'ensemble de l'agriculture. (CHA)

Agriculture Durable poursuit son chemin

«Poursuivre le travail d'information et d'explication des réalités agricoles...» À l'issue des votations du 13 juin (lire en pages 2-3), le constat était unanime dans le monde paysan: le contact avec le grand public, intense durant la campagne, doit être maintenu et développé. C'est dans ce contexte que la poursuite du travail de la plateforme Agriculture Durable, pilotée par Prométerre et Agora, prend tout son sens. Des contenus sur tous les modes de production vont continuer à être diffusés via le site internet et la page Facebook. Et, après une participation à la Fête du Terroir à Gland le 19 juin, différents projets sont en cours ou en réflexion, comme le Circuit du Paysan inauguré en mai à Denens (photo) et dont le concept pourrait être développé en d'autres endroits. (GNAP)

www.agriculture-durable.ch

facebook.com/AgricultureDurableSuisse



Un café avec...

Aude Jarabo,
Cheffe de projet climat à Proconseil

Quel est votre rôle chez Prométerre?

Elaborer la stratégie climatique de l'agriculture vaudoise. En gros, le canton a sorti son plan climat avec des mesures pour tous les secteurs. Il y en a qui concernent l'agriculture, et il s'agit pour moi de voir comment les agriculteurs vaudois peuvent répondre à ces enjeux et de quoi ils ont besoin. Cela peut prendre différentes formes: recherche, formation continue, demande de soutien financier...

Par quoi avez-vous commencé?

L'idée c'est de commencer à travailler avec les gens sur le terrain: experts Proconseil et professionnels. Ça m'a permis d'avoir un tableau d'idées d'actions, comme par exemple donner des compléments alimentaires aux vaches pour réduire leurs émissions de CO₂. En fait, de nombreux projets sont déjà en cours, alors j'en ai fait l'inventaire; d'autres sont à commencer, il me faut identifier

les personnes à impliquer. En tous les cas, ce sera une belle occasion de fédérer les équipes de Prométerre autour d'un projet stratégique commun.

Quelle est votre vision du travail?

«Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin». Ce n'est pas moi qui vais écrire la stratégie derrière mon écran, c'est un travail d'équipe.

En dehors du travail, où est-ce qu'on peut vous croiser?

Je fais partie de l'équipe bénévole qui tient la bibliothèque de Pampigny, alors si vous venez un mardi, on s'y verra! Sinon, comme j'ai deux enfants vous me trouverez aussi au lac en train de faire des châteaux de sable.

Une anecdote à partager?

Je suis «Sans Bureau Fixe»: quand je suis arrivée, Stéphane Teuscher m'a montré une armoire en me disant «voici votre bureau». Depuis, je squatte les places des absents et teste les différentes vues du bâtiment.



Réponse d'expert...

Michael Molnar,
Directeur de la Société rurale de protection juridique (SRPJ)

La question - Je reprends une entreprise agricole qui comprend des parcelles affermées (louées à un tiers, donc). Est-ce que je dois entreprendre des démarches particulières à l'égard du propriétaire des dites parcelles?

La réponse - Oui! C'est l'article 19 de la Loi fédérale sur le bail à ferme agricole qui s'applique. Lorsque l'exploitant d'une entreprise agricole, constituée en partie de terres en propriété et en partie de terres affermées, remet son activité à quelqu'un d'autre, celui-ci «peut» déclarer au bailleur - le propriétaire des terres - qu'il entend reprendre le bail d'une parcelle déterminée.

Le terme «peut» est trompeur: qui tarde à s'annoncer au propriétaire s'expose à une expulsion. Le repreneur averti déclarera donc suffisamment tôt ses intentions, en principe avant la reprise, même si la loi ne fixe aucun délai.

La déclaration doit se faire par écrit. Une communication orale n'est pas suffisante. Dans la pratique toutefois, les parties s'entendent tacitement sur la reprise des baux. En effet, le propriétaire qui tolère la présence du nouvel exploitant conclut avec lui un contrat de bail tacite. Il en va en tout cas ainsi lorsqu'il accepte le paiement du premier fermage.

Une fois que le repreneur a déclaré sa volonté au bailleur, ce dernier peut refuser le transfert de bail. Il dispose à cet effet d'un délai de trois mois dès la réception de la déclaration. Il peut également demander, dans le même délai, la conclusion d'un nouveau contrat à d'autres conditions. En cas de silence du propriétaire, le nouveau fermier est réputé avoir repris le bail en cours. Si le bailleur refuse le transfert du bail, le contrat conclu avec l'ancien exploitant reste valable, pour autant que ce dernier soit en mesure d'exploiter lui-même la ou les parcelles concernées. Or tel n'est généralement pas le cas puisque l'entreprise est remise avec le bétail et le chédail (matériel).